



LES CRS VONT EXPLOSER !

Que dire de la gestion des CRS dans le climat actuel de peur de l'exécutif? Le mouvement des agriculteurs a eu pour effet au dernier moment de renforcer le dispositif VO du premier Ministre sur Vendôme.

Les CRS 8, 12, 14, 41 et 42, entre autres, seront les dindons de la farce. Des temps de repos inadmissibles (4h30 pour certains après 17h30 de service).

Cerise sur le gâteau, le lendemain, trajet de 500km pour un MO pour d'autres !

Pour la 41 aller sur Calais, après un repos de tout juste 8 heures... pour une vacation de soirée!

La DCCRS aurait dû prendre les dispositions auprès de la PP afin que les CRS engagées sur le VO 1er Ministre à Vendôme soient libérées rapidement!

Attend-on qu'il y ait un accident mortel pour appliquer réellement les mesures de précaution (PPRR) et gérer HUMAINEMENT le personnel?

***L'UNSA Police rappelle la mise en place des 11 heures de repos journalier à compter du 1er janvier 2020. Le dérogatoire ne doit pas tout permettre, la santé des fonctionnaires doit être l'absolue et irrévocable priorité!
L'exploitation des CRS a assez duré, attention à la grogne des CRS qui peut se réveiller à tout moment comme le 21 septembre 2017!***

L'UNSA Police exige de la D.C.C.R.S. qu'elle protège son personnel !



UNSA Police, autonome et indépendant